



Randonnée des belles gueules

Septembre 2009

Le rendez-vous 2009 est annulé

La SPA de l'Estrie se voit malheureusement contrainte à annuler l'édition 2009 de la Randonnée des belles gueules qui était prévue le dimanche 27 septembre prochain.

C'est en effet avec résignation et une certaine tristesse que le conseil d'administration a pris cette décision au début de l'été. Le poste des communications ayant été inoccupé durant un certain temps depuis la dernière année et que celui-ci n'a été comblé qu'à la mi-août, il devenait ainsi impossible de mettre sur pied l'activité en un si court laps de temps.

Notre nouvelle recrue aux communications, Cathy Bergeron, veillera cependant à préparer avec enthousiasme le rendez-vous 2010, lequel comportera des nouveautés, et ce, pour le plus grand plaisir des randonneurs et de leurs chiens. L'équipe de la SPA espère que les fidèles participants de la Randonnée des belles gueules comprendront cette situation exceptionnelle et qu'ils seront nombreux au rendez-vous de l'édition 2010.

Enfin, l'annulation de cette activité nous prive bien sûr de précieux dons. Nous tenons cependant à préciser que notre principal commanditaire, First Choice, a néanmoins versé sa contribution tel que prévu et nous lui en sommes extrêmement reconnaissants. Nous vous invitons d'ailleurs à l'imiter, en nous faisant parvenir votre don par le biais du formulaire joint avec votre Info Donateurs.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous donnons rendez-vous à l'automne 2010!



De nouvelles heures d'ouverture pour le public

Dès le 28 septembre 2009

Dès le 28 septembre prochain, la SPA de l'Estrie ouvrira ses portes au public une heure plus tard le matin, soit à compter de 10 h, et ce, du lundi au samedi. Cette modification à l'horaire a pour but de permettre au personnel, particulièrement à celui du refuge, d'effectuer davantage de tâches quotidiennes liées au bien-être des animaux avant l'arrivée des clients.

L'heure de fermeture demeure inchangée, soit 17 h, et aucun changement n'est apporté à la journée du dimanche.

Nouvel horaire de la SPA de l'Estrie

Lundi au samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : Fermé

Dossier des inspections

Des efforts récompensés!

En 2008, la SPA de l'Estrie a procédé à plus d'une centaine d'inspections et d'enquêtes pour des plaintes d'animaux négligés ou maltraités.

Des dossiers ont été déposés au criminel et des constats d'infraction ont été émis en vertu des règlements municipaux ou de la Loi P-42. Plusieurs avis de non conformité ont également été distribués et ont, dans bon nombre de cas, donné les résultats escomptés afin d'améliorer les conditions de vie des animaux impliqués.

Voici deux cas qui illustrent les efforts déployés par notre équipe d'inspection.

Maximus est un jeune berger allemand qui a été retiré de la garde de son maître à la suite de plaintes déposées contre ce dernier. À son arrivée au refuge de la SPA, le chiot avait une patte cassée, blessure qui a été examinée et traitée sans délai. Entre-temps, nos inspecteurs ont déposé une plainte de cruauté au criminel et le gardien répréhensible a été déclaré coupable. Depuis, notre berger allemand, qui s'appelle désormais Rudy, file le parfait bonheur dans sa nouvelle famille adoptive.



Rudy avec son compagnon Bailey.



Une saisie de 48 chiens a été réalisée à l'automne 2008 chez une résidente de l'Estrie par les inspecteurs d'ANIMA-Québec et de la SPA.

Un autre cas, cette fois-ci de négligence et d'insalubrité, mené en étroite collaboration avec ANIMA-Québec, a connu un heureux dénouement en 2008. Après de longues et laborieuses démarches, près d'une cinquantaine de chiens gardés en captivité dans des conditions exécrables ont pu en effet être saisis l'automne dernier par ANIMA-Québec avec la collaboration de la SPA de l'Estrie. Ces chiens ont tous été placés en adoption à la SPA de l'Estrie ainsi que dans d'autres refuges partenaires.

Quant à la propriétaire de ces chiens, le juge responsable de cette affaire l'a reconnue coupable d'avoir « compromis la sécurité ou le bien-être d'un animal en ne le gardant pas dans un habitat convenable ou salubre », et ce, en vertu de la Loi P-42. Le juge a de plus prononcé une ordonnance de limitation à quatre chiens et quatre chats.

Sans le précieux soutien financier de ses donateurs, la SPA ne pourrait entreprendre de telles démarches. Vos contributions et vos encouragements nous aident à améliorer les conditions de vie de plusieurs animaux

et, à ce jour, nous réussissons à répondre à l'ensemble des plaintes que nous recevons. Malheureusement, nos actions se trouvent cependant limitées par des lois que nous estimons désuètes ou qui comportent de nombreuses lacunes. Or, afin de mieux protéger les animaux, la SPA de l'Estrie a choisi d'exercer les pressions nécessaires afin que des améliorations et des modifications soient apportées au Code criminel canadien ainsi qu'à la Loi P-42.

Amélioration de la Loi P-42

Participation active de la SPA de l'Estrie à la table du MAPAQ

Trois lois permettent à la SPA de l'Estrie d'agir dans les cas d'animaux négligés ou maltraités : le Code criminel au palier fédéral, la Loi P-42 à l'échelle provinciale et enfin, les règlements municipaux.

Or, au début de l'année 2009, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de qui relève la Loi P-42, a créé une table de consultation ayant pour objectif de donner plus de mordant à cette loi afin de mieux protéger les animaux et éliminer les usines à chiots.

La SPA de l'Estrie a participé très activement aux rencontres de cette table, laquelle réunissait une trentaine d'organismes québécois dont la sphère d'activités est liée au domaine des animaux de compagnie.

Nous avons ainsi présenté trois mémoires au ministère et fait un exposé devant les membres de cette table, en y formulant plusieurs suggestions et défendant de nombreux points afin d'améliorer la situation tant au Québec qu'en Estrie. C'est donc avec impatience que nous attendons le rapport final du MAPAQ afin de prendre connaissance des éléments que la table aura retenus.

Nous avons accordé une grande importance à cette démarche car, selon nous, cet exercice pourra contribuer à améliorer notre efficacité lors de l'application des lois reliées à la protection des animaux et à agir plus rapidement lors de situations inacceptables.

Tous ces efforts ne pourraient être déployés sans votre soutien. C'est donc bien sincèrement que nous vous remercions, au nom des animaux qui en bénéficieront dans le futur.

La sensibilisation des jeunes au respect des animaux

Un gage d'un futur prometteur

Rencontrer les jeunes des écoles primaires figurent parmi les dossiers prioritaires du conseil d'administration de la SPA de l'Estrie. De l'avis de ses membres, il importe de sensibiliser les jeunes au respect des animaux afin qu'ils deviennent des adultes responsables et soucieux du bien-être animal.

Or, cette préoccupation semble être un gage d'un avenir prometteur car notre jeune auditoire démontre un vif intérêt envers nos visites et nos propos! Implanté depuis plus de 12 ans, notre programme scolaire remporte en effet un grand succès. Bon an, mal an, près de 10 000 écoliers reçoivent la visite de notre éducatrice si dévouée et ils en redemandent!

Devant une telle popularité, nous avons revu, en 2009, notre programme scolaire lequel sera mis de l'avant dès ce mois-ci. Ayant bénéficié d'une bourse d'un organisme américain qui lui a permis de suivre une formation spécialisée, notre éducatrice a en effet remanié le programme et, forte de ce nouvel apprentissage, a créé de nouvelles activités destinées à pousser davantage la réflexion des jeunes sur les notions de respect. Le tout semble fort prometteur!

La refonte de notre programme scolaire de même que ces rencontres, gratuites pour les écoles, sont rendues possibles grâce à votre générosité lors de nos différentes campagnes et activités de financement.

Merci de tout cœur au nom des enfants qui reçoivent notre visite ainsi que des animaux qui, par ricochet, vont en bénéficier au cours des prochaines années par un meilleur respect de la part des humains.



Grâce à vos dons...

Un nouvel enclos d'exercices sera construit pour nos chiens!

La SPA de l'Estrie procèdera, d'ici la fin du mois de septembre, à la construction d'un nouvel enclos d'exercices pour nos chiens pensionnaires.

Nous manquons en effet « cruellement » d'espace à l'extérieur pour faire bouger nos protégés à quatre pattes. Cependant, grâce à un intense remue-méninges, nous avons réussi à dénicher quelques pieds carrés qui nous permettront de doubler la superficie de notre aire d'exercices actuelle.

Les coûts de ce nouvel enclos s'élèvent à 3 000 \$, aménagement dont les chiens n'auraient pu profiter sans votre générosité...

Notre mission

Protéger les animaux et harmoniser leurs relations avec les humains.

De concert avec la population, développer le respect envers les animaux et la sensibilité à leurs souffrances, afin d'améliorer leur qualité de vie.

Notre programme d'enrichissement de milieu se poursuivra!

Instauré en 2008, notre programme d'enrichissement de milieu consiste à fournir à nos pensionnaires des couvertures, des jouets, des gâteries, des boîtes pour faire la sieste, etc.

Or, ces petites attentions ont un prix. Outre procéder à l'achat de ces divers items, il faut également les remplacer régulièrement car ils subissent, avec le temps, l'assaut des dents et des griffes de nos pensionnaires. Il faut aussi veiller à les désinfecter minutieusement après chaque utilisation afin d'éviter la propagation de virus ou de bactéries.

Ces achats représentent une dépense annuelle de quelques milliers de dollars. Encore une fois, vos dons nous permettent d'offrir un peu plus de confort et de réconfort à nos pensionnaires chiens et chats.



Merci!